

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCÉS (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 9 Juillet

LETTRE DE PROVINCE

Monsieur le Directeur,

Il y a quelques jours, à Soissons, dans un banquet qui lui était offert par la municipalité, M. Méline, président du Conseil, a prononcé sur l'agriculture et les projets financiers du gouvernement, une sorte de discours programme. Si cette allocution *inter pocula* n'a pas eu l'heur d'attirer beaucoup l'attention de la presse parisienne et de soulever d'ardentes polémiques, comme il arrive souvent, pour des choses moins importantes, elle a néanmoins fort intéressé les populations laborieuses de nos campagnes et principalement nos cultivateurs.

M. le président du Conseil, il faut lui rendre cette justice, est l'un de nos rares hommes d'Etat qui ont pris résolument en mains les intérêts des travailleurs des champs, et se sont le plus préoccupés d'améliorer leur situation. Certes, il est permis de ne pas partager complètement la manière de voir de M. Méline et le jugement qu'il porte sur les choses de l'agriculture ; mais n'est-ce pas déjà beaucoup qu'il ait mis à l'ordre du jour du Parlement cette question qui est bien certainement l'une de celles qui s'imposent le plus à l'attention de nos législateurs.

On a dit, non sans raison, que l'agriculture est la mère nourricière de la Société, *l'Alma Parens* par excellence. Il n'est pas contestable, en effet, qu'elle est la source principale et la plus féconde de la richesse nationale, et, partant, qu'un pays n'est véritablement prospère et puissant qu'autant qu'elle se trouve elle-même dans une situation florissante.

Or, depuis nombre d'années, notre agriculture est dans le marasme, elle traverse une crise funeste dont l'action réflexe se fait sentir d'une manière plus ou moins intense sur notre commerce et notre industrie.

Notre agriculture ne souffre pas seulement de l'état du marché sur lequel elle vend ses produits et qui est profondément troublé ; elle souffre aussi, et depuis longtemps, des conditions dans lesquelles elle est obligée de produire.

Sa situation est telle, aujourd'hui, que le prix de revient des céréales, blé, orge, avoine, seigle, etc. dépasse le prix de vente de sept à huit francs, au minimum, par quintal. Il est évident que dans ces conditions, non seulement, il est impossible au cultivateur de réaliser des bénéfices, mais, comme on dit, de nouer les deux bouts. Ce n'est pas tout. Il faut aussi tenir compte des charges publiques, des impôts. L'excès de ces charges qui deviennent de plus en plus lourdes contribuent dans une large mesure à rendre sa situation plus difficile, plus critique.

« Depuis un siècle, a dit M. Méline, le fisc impitoyable semble vouloir s'acharner sur la terre et il l'accable sans merci. Elle subit des taxes qui se superposent, qui s'entrecroisent à profusion. On a eu trop souvent raison de dire qu'elle était la bête de somme du fisc. »

Cela est vrai. La terre est matière impossible si facile à atteindre que sans chercher plus loin, sans se rendre compte qu'il commettait une injustice, le législateur l'a frappée de mille façons sans qu'elle put se dérober à ses coups. Mais ce qui est plus grave encore que l'énormité de l'impôt, c'est son inégalité criante.

L'impôt sur la propriété foncière et surtout sur la terre, n'est pas seulement excessif, il constitue une révoltante iniquité. M. le président du Conseil le reconnaît avec une franchise qui l'honore et dont on doit lui savoir gré. « Alors, dit-il, que la propriété immobilière paie jusqu'à 17 0/0 d'impôts directs et 25 0/0 avec les impôts indirects, on ne demande actuellement aux revenus mobiliers que 5 à 10 0/0 et à certains de ces revenus on ne demande même rien du tout. »

Donc le propriétaire foncier a le droit de crier à l'injustice et de se considérer comme

une sorte d'ilôte sur lequel la main impitoyable du fisc s'abat, à tort et à travers et d'autant plus lourdement, qu'il n'a jamais osé élever la voix pour se plaindre et protester. Ah ! si l'on eut traité l'ouvrier des villes avec une pareille rigueur, il est probable qu'il ne se serait pas montré aussi docile, ni aussi accommodant ; mais le caractère pacifique de Jacques Bonhomme a fait que l'on ne s'est jamais gêné avec lui, et que de tout temps le fisc l'a considéré comme matière taillable et corvéable à merci et miséricorde.

Maintenant, où est le remède à cet état de choses dont la défectuosité saute pour ainsi dire aux yeux ?

On croit l'avoir trouvé dans la création d'un impôt sur la rente et le dégrèvement ou la suppression de quelques charges, comme par exemple, la cote mobilière, l'impôt sur les portes et fenêtres et sur les mutations.

Eh bien ! à notre avis, ce prétendu remède est tout simplement un trompe l'œil. Un de nos paysans disait, avec son bon sens naïf et quelque peu narquois, que l'on n'allège un côté de la lourde besace qui pèse sur ses épaules, que pour charger l'autre côté outre mesure.

Cette appréciation est absolument juste.

Il ne faut pas oublier, en effet, que le plus grand nombre des travailleurs des champs possèdent des rentes sur l'Etat, représentées par un livret de caisse d'épargne. En supprimant ou en dégrèvant l'impôt sur les portes et fenêtres et l'impôt sur la cote mobilière et personnelle et les droits de mutation, on allègera de quelques francs les charges qui pèsent sur les ouvriers agricoles, mais l'impôt sur la rente viendra grever leur modeste budget d'une somme plus élevée. On dégrèvera le cultivateur de 10 ou 15 francs, et l'impôt sur la rente viendra ajouter à ses charges une somme de 20 ou 25 francs et plus.

Ainsi, par exemple, voici un modeste travailleur qui, après une vie de labeur a réussi à amasser pour lui et les siens douze

cents francs de rente, c'est-à-dire juste de quoi ne pas mourir de faim. Eh bien ! vous allez lui prendre 54 francs d'impôt, à lui qui a trois francs par jour à dépenser. N'est-ce pas inique ?

Ajoutons que cet impôt ne frappera pas seulement le rentier, il frappera encore le crédit national.

C'est là, il faut en convenir, une étrange manière desouler l'agriculture et la classe ouvrière.

Le paysan sait compter ; aussi, est-il hostile à cet impôt.

Ce n'est pas par des réformes de cette nature que l'on arrêtera le courant d'émigration qui dépeuple les campagnes au profit des villes et qu'on ramènera à la terre les bras, les intelligences et les capitaux qui s'en éloignent.

Diminuer les dépenses et faire des économies. Voilà la vraie réforme ; celle que réclame l'opinion publique.

J. QUERCYTAÏN.

INFORMATIONS

A la Chambre

A la séance de mardi, M. Rose et M. Méline ont parlé contre le contre-projet Doumer et en faveur du projet Coehery.

Sur le contre-projet Doumer M. Méline a posé la question de confiance.

M. Doumer, a ensuite développé, son contre-projet. L'article 1^{er} du contre-projet n'a été repoussé que par 283 voix contre 254.

La suite de la discussion a été renvoyée à jeudi.

La Constitution des Universités

Le projet de loi relatif à la Constitution des Universités qui était soumis à l'approbation du Sénat, a été voté par 219 voix contre 31.

Rappelons que depuis fort longtemps, depuis 1874 au moins, tous les ministres qui se sont succédés au ministère de l'Instruction publique, avaient été de chaleureux partisans de l'abolition de l'Université de France et de la constitution d'Universités multiples.

Récemment la Chambre des députés avait voté le projet de loi à l'unanimité et pour ainsi dire sans observation.

Ce fut encore le Chinois qui renoua l'entretien.

— Voyons, dit-il d'un ton qu'il s'efforçait de rendre calme, nous ne sommes pas venus ici pour nous quereller

— Pourquoi me provoquez-vous ?

— Que diable, on n'est pas si susceptible quand on fait ce que nous faisons !

Alors vous me disiez que c'est pour demain ?

— Oui, au petit jour comme la dernière fois, c'est en tous points la même attaque et le même chef.

— Vous ne me trompez pas au moins, demanda la face jaune avec défiance.

— Les ordres sont donnés, je suis désigné pour faire partie de l'expédition.

— Vous savez que nous pourrions vous retrouver si vous nous trahissiez.

— Au lieu de me menacer, vous feriez mieux de choisir pour votre embuscade des hommes plus résolus que les derniers, autrement Savreux échappera encore.

— Eh bien ! mon lieutenant, demanda Maluni, me croyez-vous maintenant ? Est-ce que j'avais la fièvre ou la berluce, comme vous le disiez la première fois ?

Paul ne répondit pas d'abord ; de ses doigts nerveux il pressait son front comme pour en faire jaillir une idée, un souvenir.

— Tu m'as dit que le regard de cet homme te rappelait une vieille connaissance dont le nom t'échappe fit-il tout à coup.

— Oui, mon lieutenant, ce pistolet-là ne doit être qu'un Chinois de contrebande. Avez-vous remarqué comme il parle le français ?

(A suivre)

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 31

HAINES MORTELLES

PAR

A. DES ORMEAUX

DEUXIÈME PARTIE

SUR LES COTES DE CHINE

VII

Deux traitres

Les deux espions, eux aussi, se taisaient, l'oreille attentive aux moindres bruits, tressaillant au bruissement du feuillage, au froissement des bambous, aux mille rugissements vagues, incertaines qui emplissent ordinairement l'atmosphère des nuits. Tout était calme autour d'eux, ils sentaient la certitude de ne pas être écoutés.

— Eh bien ! demanda le Chinois presque à haute voix, ça du nouveau, ce n'est pas trop tôt.

— Oui, répondit Chopard d'une voix sourde, mais j'ai moins fort.

— Vous n'avez rien à craindre. Au premier geste, au premier cri, cinquante hommes, postés à une centaine de mètres d'ici, bondiraient à notre secours.

— Et nos conventions, reprit l'officier traitre, de la même voix altérée, qu'en faites-vous.

— Vous m'avez juré de venir seul. Est-ce ainsi que vous tenez votre parole ?

La face jaune eut un rire insultant.

— Ma parole est comme la vôtre... vous craignez un piège, j'avais peur que vous m'en tendiez un.

— Entre nous, est-ce qu'il peut être question de confiance ?

Et puis voilà trois nuits que je vous attends inutilement, j'avais toute raison de me défier de vos remords.

— Je ne suis pas à vos ordres, il me semble, fit Chopard avec hauteur, j'aurais bien du ne pas venir, un mot de plus et je me retire.

— Pas sans ma permission.

— S'il n'y a que vous pour m'empêcher de passer, je serai bientôt de retour au camp.

— Et mon escorte ?...

Chopard réprima vite un brusque tressaillement, il était pris.

— La mienne est à dix mètres d'ici, répondit-il avec aplomb.

— Je m'en doutais, reprit l'autre, nous étions bien faits pour nous entendre.

— Assez d'insolences ; encore une fois plus un mot ou je me retire.

— Soit, mais votre vengeance ?

— J'irais trouver Savreux, il est brave, je le provoquerai.

— Pour quel motif ? sous quel prétexte.

— N'importe ! l'épée d'un officier français saute d'éléments hors du fourreau, ce n'est pas comme celle d'un Chinois, il faut dix coups de botte au derrière du maître avant que d'en voir briller la lame.

Derrière son buisson de bambou, Maluni jubilait.

— A la bonne heure, disait-il, les deux bougres, vont se manger le nez. Mais, c'est égal, j'aime mieux voir le

Chopard dire ses quatre vérités à la face jaune que de l'entendre tout simplement nous vendre comme des bêtes à cornes.

— Tais-toi, gronda Paul.

— Je saurais bien empêcher ce duel, reprit le Chinois, la voix tremblante de fureur ; fallut-il pour cela envoyer par un parlementaire un message au lieutenant Savreux et à votre amiral et raconter nos entrevues.

— Toi ! fit Chopard, perdant tout à coup son sang-froid devant cette menace, j'aimerais mieux te casser la tête tout de suite.

Et, reculant d'un pas, il entrouvrit son manteau, saisit deux pistolets passés à sa ceinture et les braqua sur son interlocuteur.

— Un pas, misérable, et tu es mort ! cria-t-il.

Mais l'autre ne sembla pas s'émouvoir ; à son tour il inclinait dans la direction de Chopard deux pistolets à longs canons, bourrés jusqu'à la gueule.

— Toujours la parole donnée, dit-il en ricanant, nous devons venir sans armes... mais nous sommes gens de précautions.

Maintenant, si vous le voulez bien, causons.

— Ah ! les deux fiers brigands, murmura Maluni presque avec admiration, ils ont plus d'une ficelle et plus d'un tour dans leur sac à coquinerie.

C'est pas pour dire, mon lieutenant, ils sont rudement forts.

Paul ne répondit pas au bavardage de son compagnon, il s'abîmait dans une profonde réflexion, obsédé par une idée fixe.

Les voix, maintenant, montaient à un diapason des plus élevés, les deux espions, emportés par la colère, ne songeaient plus à dissimuler leur présence.

M. Casimir-Périer

Dimanche, sous la présidence de M. Casimir-Périer, ancien président de la République, la municipalité de Marnoy-sur-Seine avait organisé un banquet à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle halte de la compagnie de l'Est vient d'établir dans cette commune.

M. Casimir-Périer portait sur son habit la plaque de la grand'croix de la Légion d'honneur. Il avait à sa droite le préfet de l'Aube et à sa gauche M. Rambourgt, sénateur. Au dessert, M. le maire de Pelade a pris la parole et en s'adressant à M. Casimir-Périer, il a dit :

« Vous êtes la joie de cette fête, car vous ne comptez ici que des amis, des amis de la veille et du lendemain, des amis qui savent se souvenir que quand vous nous faisiez l'honneur de solliciter nos suffrages, — puisse cet honneur nous revenir encore — nous savions bien que vous ne cherchiez pas un tremplin pour votre ambition, mais bien un champ d'action digne de votre intelligence et de votre dévouement. »

M. Casimir-Périer s'est levé à son tour et a prononcé une courte allocution dont nous reproduisons un passage :

« Permettez-moi, dans cette petite fête de famille, d'associer le nom du regretté président Carnot à celui du président actuel de la République, M. Félix Faure.

« Je veux rappeler le premier à votre souvenir, et je lève mon verre en l'honneur du second, du président de la République française. »

Comment regretter les honneurs et le pouvoir, a dit l'orateur, lorsque je suis délié des obsèques et que les amis me restent ?

Après avoir adressé quelques critiques aux partis extrêmes et après avoir fait l'éloge du ministère présidé par M. Méline, M. Casimir-Périer a bu à M. Félix Faure, président de la République.

Le général Metzinger à Paris

De l'Evènement :

Rencontré hier au cercle militaire le général Metzinger.

L'ancien commandant de la brigade d'Algérie à Madagascar s'est montré fort réservé sur le but de son voyage à Paris.

Nous croyons cependant pouvoir affirmer qu'il était venu poser sa candidature à la succession de M. Laroche. Combattu à la fois par la marine et les colonies, cette candidature était fortement appuyée par le général.

Mais ce qui a dû être fort sensible au général Metzinger, c'est que son ancien chef direct, le général Duchesne, mandé tout exprès d'Orléans, a exprimé l'opinion que le maintien du statu quo était de beaucoup préférable.

On a fort remarqué, au Cercle, que les deux généraux, après l'échange des saluts obligés, semblaient éviter de se rencontrer.

L'assassinat du P. Berthieu

On sait que le P. Berthieu, gouverneur du district d'Andrainarivo, à Madagascar, avait été capturé par les Fahavalos, et que l'on avait lieu de craindre qu'il n'eût été assassiné. Cette crainte est aujourd'hui malheureusement confirmée.

Le ministre des colonies en a avisé officiellement le P. Camboué, procureur des missions de Madagascar, qui a lui-même annoncé par télégramme la mort du P. Berthieu à la famille de ce religieux.

Les détails manquent ; nous savons cependant que le P. Berthieu est tombé entre les mains des Fahavalos sur la route de Tananarive à Andrainarivo. Ayant fait une récente et terrible chute de cheval, il s'était rendu à la capitale pour faire soigner ses blessures. A peine guéri, il s'était mis en marche pour regagner Andrainarivo. C'est dans ce trajet qu'il fut surpris par les Fahavalos.

Le P. Berthieu, qui n'a pas quitté Madagascar depuis 1873, a beaucoup travaillé pour y étendre l'influence française. Il a rendu de grands et incontestables services à son pays, dans les postes très importants qu'il a successivement occupés.

D'abord curé de Sainte-Marie de Madagascar, puis missionnaire dans la province de Bétaileo, aumônier du poste de Voehemar pendant la guerre 1883-1896, supérieur de la mission d'Ambozita, il avait été, en dernier lieu, appelé à gouverner le district d'Andrainarivo, qu'il avait dû quitter, pendant la dernière guerre, pour se retirer, en attendant la fin des hostilités, dans l'île de la Réunion, mais il était rentré le premier, au moment de l'occupation française.

Les nouvelles qui parviennent de Madagascar à l'occasion de l'assassinat du P. Berthieu, font craindre pour la vie d'autres missionnaires.

Les revendications des facteurs

Du Gaulois :

Les facteurs des postes ne sont pas contents de leur sort.

Ils réclament des améliorations et se proposent

parait-il, de porter leurs doléances jusqu'à la Chambre des députés.

Parmi leurs revendications nous citerons les suivantes :

Le repos régulièrement méthodique pour les facteurs de ville ; la création d'emplois de facteurs stagiaires pour le remplacement des facteurs en congé ou malades ; l'augmentation de leurs traitements et enfin l'abolition, pour les facteurs ruraux, du paiement kilométrique...

Les facteurs de Paris ont un traitement qui varie de 1,000 à 1,500 francs par an, plus une indemnité de 200 francs pour frais de séjour et chaussures.

Mais la catégorie la plus digne d'intérêt est celle des facteurs ruraux, qui sont payés à raison de 7 c. 1/2 par kilomètre et qui sont astreints l'hiver, à un métier des plus pénibles. Un facteur qui parcourt 30 kilomètres par jour gagne tout juste la modique somme de 2 fr. 25.

Ce n'est vraiment pas assez.

L'infâme capital

On lit dans la Petite République :

« Les porteurs d'obligations de la Petite République sont priés de présenter les coupons échus, le 30 juin à la caisse du journal, 142, rue Montmartre, où ils sont payés à présentation. »

Ainsi, il y a capital et capital.

Celui qui est représenté par les obligations des chemins de fer est mauvais.

Mais celui qui représente les obligations de la Petite République est digne de tous les respects.

Cependant, d'après certains principes, ce journal devrait être aux typographes comme la mine aux mineurs.

Le procès Coquelin

Le tribunal civil de la Seine vient de rendre son jugement dans l'affaire Coquelin.

Coquelin aîné a été condamné à payer à la Société du Théâtre-Français : 1^o 15,000 fr., montant des trente premières contraventions ; 2^o 2,600 fr., montant de vingt et une contraventions nouvelles ; 3^o enfin, et pour l'avenir, une somme de 1,000 fr. pour chacune des représentations auxquelles il prêtera son concours et jusqu'à concurrence de trente représentations.

Les déserteurs allemands

Les déserteurs allemands sont toujours extrêmement nombreux. Voici les derniers cas constatés à Nancy.

Vendredi, à l'arrivée du train de Metz à Nancy est descendu, venant de Pont-à-Mousson, un sous-officier de l'infanterie allemande en grande tenue de service mais sans armes.

Il était en garnison à Metz, lorsqu'il résolut de fuir pour échapper aux mauvais traitements d'un officier. Ce militaire a manifesté l'intention de rentrer dans la légion étrangère.

Il a été conduit par un gendarme de service à la gare au bureau de recrutement, où il a renouvelé son désir. Il a ensuite été placé en subsistance à la caserne Thiry, en attendant les formalités d'usage pour son engagement.

Au commencement de la semaine, arrivait à Nancy un autre déserteur, appartenant à un régiment de Metz, inculpé d'avoir, dans une bagarre, tué un sujet allemand.

Il était depuis deux jours à Nancy, quand des parents ou des amis sont venus le rechercher et l'ont ramené à Morhange, en assurant qu'il ne serait pas poursuivi s'il rentrait au pays annexé. On ignore jusqu'alors si les Allemands ont tenu parole.

Mercredi dernier, le nommé Schraeder, originaire de la Prusse rhénane, soldat au 130^e régiment d'infanterie allemande, en garnison à Metz a déserté et s'est présenté au commissariat de police de Pont-à-Mousson.

Ce militaire a déclaré avoir quitté son régiment à la suite de mauvais traitements que lui faisaient subir ses chefs. Sur sa demande, Schraeder a été dirigé sur le Luxembourg.

Un autre militaire, appartenant à un régiment d'infanterie de Metz, s'est rendu vendredi à la gendarmerie de Nomeny.

Il a demandé immédiatement à contracter un engagement dans la légion étrangère et a été dirigé sur le bureau de recrutement de Nancy. Ce militaire a fait ses études en France et est originaire de Metz.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

L'Orphéon à Cahors

Nous nous en voudrions, après avoir dit de la direction de l'Orphéon tout le bien que nous en pensons, de ne pas rendre égale justice à son excellent sous-directeur, M. Barreau, professeur distin-

gué de musique de nos principaux établissements d'instruction. Même compétence en matière musicale, donnant, sans compter, et son temps et sa peine ; inculquant, à force de patience, son goût artistique à des jeunes gens souvent rétifs, il complète admirablement son ami, M. Lacoste, dans la tâche souvent ingrate de faire, avec des éléments si hétérogènes, un ensemble parfait.

C'est avec une vive satisfaction que nous signalons, en y applaudissant, cette entente complète de deux artistes de talent, dans le but de perfectionner notre Société chorale. L'Orphéon de Cahors leur fait aujourd'hui le plus grand honneur.

* *

Les journaux de Périgueux nous apportent l'écho du concours de dimanche. Il paraît que l'Orphéon de Cahors, non content du succès de la veille, s'est ménagé un triomphe, lundi, en improvisant un véritable concert devant la *Café de la Comédie*. Piano, contrebasse, etc., rien n'y manquait et pendant deux heures, nos jeunes gens ont fait devant un public d'élite qui applaudissait à tout rompre.

Laissons raconter toutes ces prouesses par la presse périgourdine. Nous lisons dans le *Journal de la Dordogne* :

Lundi, il y avait foule au café de la Comédie pour écouter un concert que venait d'improviser l'Orphéon de Cahors, une Société venue à notre tournoi musical.

Il nous a été donné d'apprécier les remarquables qualités musicales que possède cette brillante Société ; un bon point à M. Arnaudet, un ténor à la voix superbe ; à M. Dellard, également un bon ténor très humoristique dans ses chansons patoises ; un bon point enfin à l'Orphéon de Cahors tout entier qui a enlevé d'une façon si magistrale le *Beau Danube bleu*.

Hourrah ! Hourrah ! pour l'Orphéon de Cahors.

Le vote de nos députés

Vote des députés du Lot dans le scrutin sur le contre-projet Doumer.

M. Rey s'est abstenu ; les autres ont voté pour.

La fontaine des Chartreux

Dans sa dernière séance, le conseil municipal de Cahors, sur les observations de M. le Docteur Caviole, a décidé que le moulin de la fontaine des Chartreux cesserait d'être affermé.

Etant donné le peu de ressources qu'apportait au budget municipal la location de ce moulin, on se demande pourquoi notre assemblée communale avait tardé si longtemps à adopter cette mesure.

En effet, la suppression du fermage de ce moulin n'aura pas seulement pour conséquence la disparition d'une série d'étables à porcs dont les exhalaisons infectes étaient de nature à nuire à la santé publique, en même temps que des infiltrations de purin dans la fontaine même pouvaient en contaminer les eaux ; elle aura encore pour résultat d'assurer à la ville une plus grande provision d'eau, de permettre de réparer facilement les bassins et de les rendre plus étanches ; enfin, il va être possible de restituer à la fontaine des Chartreux tout son pittoresque et toute sa beauté, en faisant disparaître les bâtiments informes du moulin, qui, comme un écran hideux masquent si complètement la vue de notre splendide Divona, l'une des curiosités les plus intéressantes de Cahors.

Par suite de la décision que viennent de prendre nos édiles, l'hygiène et l'agréable vont donc trouver leur compte.

Mariage

Nous lisons dans la *Charente-Inférieure* du 1^{er} juillet dernier :

« Lundi dernier a été célébré dans la chapelle du Lycée, le mariage de Mlle Marthe Garrigues, fille de notre estimé proviseur, avec M. Robert Gagnayré, étudiant en médecine à Paris.

» L'universelle sympathie dont jouit la famille Garrigues avait attiré à cette cérémonie une assistance d'élite.

» Aimable et charmante fête d'ailleurs, dont la présence de Monseigneur Bonnefoy rehaussait l'éclat, que la musique embellissait de ses harmonies et à laquelle la beauté et la grâce exquises de la jeune mariée donnaient une particulière attraction. »

Lycée de Cahors

Par arrêté ministériel, M. Willard, ancien chargé de cours d'allemand au lycée de Cahors, admis à la retraite, est nommé professeur honoraire.

Nécrologie

M. Etienne Mouliérat, notre compatriote, père de l'excellent chanteur de l'Opéra-Comique, vient de mourir dans sa propriété de Villeneuve St-Georges, âgé de 68 ans.

Nous adressons à la famille nos plus sincères condoléances.

Avancement mérité

M. Perroud, recteur de 2^e classe de l'Académie de Toulouse, est nommé à la 1^{re} classe de ses fonctions.

Nos sincères félicitations à notre éminent directeur.

Examens du brevet élémentaire

Ces examens ont eu lieu dans les salles du collège de jeunes filles les 6, 7 et 8 juillet.

39 candidats s'étaient présentés ;

23 ont été admissibles ;

20 sont définitivement reçus. Ce sont :

MM. Arènes, Bennet, Dutilh, Frayssi, Roumens, Tournié, de l'école primaire supérieure de Montcuq.

Bariéty, Delrieu, Garibal, Stivil, de l'école primaire supérieure de Luzech.

Bessières, Hugon, de l'école primaire supérieure de Martel.

Camboni, Marcenac, Teyssandier, de l'école primaire supérieure de St-Céré.

Calvet, Combarieu, du cours complémentaire de Cahors (école du Vieux-Palais).

Carbonnières Jean, du cours complémentaire de Souillac.

Savy, Serrurier, du cours complémentaire de Puy-l'Évêque.

Véloce sport cadurcien

Le conseil d'administration du V.S.C. se réunira vendredi prochain, 10 courant, à 8 h. 1/2 du soir, au siège du club (café Tivoli.)

Ordre du jour : Fixation des courses pour l'année 1896.

La foudre

Pendant l'orage qui s'est abattu sur Cahors dans la nuit de mardi à mercredi, la foudre est tombée sur une maison de la rue des Ecoles, sans occasionner aucun dégât.

Les grandes manœuvres d'automne

Le choix du terrain où doivent avoir lieu les grandes manœuvres d'armée, en septembre prochain, a dû être reporté plus à l'ouest, faute de pouvoir assurer le cantonnement des troupes en Périgord.

Le 12^e corps, venant d'Angoulême, se rendra dans la vallée de la Dordogne par chemin de fer. Le 17^e corps d'armée refoulera le 12^e jusqu'à la Charente qu'il traversera sur plusieurs ponts d'équipage construits par le génie.

Les deux réunis alors en groupe d'armée, sous les ordres du général Caillot, opéreront contre un ennemi figuré, dont le rôle sera attribué à la 3^e brigade d'infanterie de marine, en garnison à Saintes et à Rochefort.

La revue finale, à laquelle doit assister M. Félix Faure, sera passée, ainsi que nous l'avons annoncé, à 15 kilomètres d'Angoulême, entre Rouilhac et Fiepsac, près de la ligne d'intérêt local qui, du chef-lieu, dessert ces localités.

Les officiers étrangers qui suivront ces manœuvres recevront l'hospitalité à Angoulême ; ils seront, chaque jour, transportés par train spécial à proximité des opérations.

La bicyclette aux grandes manœuvres

Un de nos confrères militaires annonce que les officiers désignés pour commander et diriger les groupes de bicyclistes aux manœuvres des 12^e et 17^e corps d'armée, viennent d'arriver à Joinville-Pont pour assister aux exercices d'application de la bicyclette pliante, qui est depuis quelque temps l'objet d'expériences à l'Ecole normale de gymnastique, et se familiariser avec la pratique et le démontage de cet instrument. Ce journal ajoute que le cadre d'officiers du groupe du 17^e corps est composé comme suit :

Le capitaine Dussert-Vidalet, du 83^e régiment d'infanterie ;

Le lieutenant Bluem, du 11^e d'infanterie ;

Le lieutenant Fabre, du 126^e d'infanterie.

Celui du 12^e corps est le suivant :

Le capitaine Boucheaux, du 78^e d'infanterie ;

Le lieutenant Lanquetin, du 63^e d'infanterie,

et le lieutenant Hoarau de la Source, du 50^e.

Chacun des deux groupes constitués recevra 60 bicyclettes pliantes du modèle créé par le capitaine Gérard. Leur effectif pourra être augmenté par des cyclistes pourvus de machines de divers modèles.

Les cent vingt machines pliantes destinées aux grandes manœuvres, et pour l'achat desquelles un crédit de 30.000 fr. a été ouvert, seront livrées prochainement à l'Ecole de Joinville, qui en deviendra comptable. Elles seront, à l'issue des manœuvres, réservées à ladite Ecole.

Le Puits de Padirac

M. Martel, l'explorateur bien connu des cavernes et gouffres naturels, s'efforce de réunir un capital de 50.000 fr. par actions de 25 fr. en vue de rendre accessible la rivière souterraine appelée puits de Padirac.

Nous extrayons de sa circulaire les passages ci-après qui montrent l'importance de sa découverte :

« La rivière souterraine et les cavernes que j'ai découvertes en 1889 et 1890, au fond du gouffre de Padirac (Lot), près de Rocamadour, avec le concours de MM. G. Gaupillat et L. Lamy, sont une des merveilles de l'Europe. Les nombreuses explorations souterraines et les divers voyages que j'ai effectués à l'étranger depuis cette époque, me permettent de produire en toute sûreté cette affirmation.

« Aussi belle et plus extraordinaire d'abord que les fameuses grottes d'Adelsberg (Autriche) et de Han (Belgique), la rivière souterraine de Padirac n'est jusqu'à présent connue en totalité que de six personnes et partiellement de cinq autres. Elle est pratiquement inaccessible.

« Dans les pays qui savent tirer parti de leurs beautés naturelles, comme l'Angleterre, la Suisse, l'Italie, etc., une telle curiosité eût été mise en exploitation immédiatement après sa découverte.

« En France, elle reste délaissée, victime de l'esprit de routine et du défaut d'initiative, qui entraînent ou découragent tant d'utiles entreprises.

« C'est ainsi qu'il m'a fallu six années de laborieux pourparlers pour passer, avec les propriétaires de l'orifice et des terrains superposés à la rivière souterraine, les actes définitifs et réguliers enregistrés, notariés et transcrits, qui permettent maintenant de procéder à l'aménagement et à l'exploitation de Padirac sans aucune difficulté.

« C'est ainsi encore que les premières ouvertures faites par moi, pour la réalisation de cette opération, à des sociétés déjà constituées, n'ont pas abouti jusqu'à présent.

« Avant de proposer, en dernière ressource, à quelque agence étrangère, suisse ou anglaise, qui ferait, j'en suis convaincu, meilleur accueil à ce projet, j'ai cru devoir essayer une dernière fois d'en assurer l'exécution toute française.

« Il est impossible de prédire quel succès attend l'entreprise, quel bénéfice elle produira. Les exploitations de Han et d'Adelsberg sont très rémunératrices. Padirac, tout aussi curieux, est situé à côté du pèlerinage si pittoresque de Rocamadour, et sur la route des gorges du Tarn, des eaux d'Auvergne et des Pyrénées ; tels sont les éléments qui permettent d'espérer, mais non d'affirmer la réussite de l'opération. »

« Si vous consentez à concourir ainsi à faire connaître une des plus admirables curiosités de notre belle France, à y faciliter les études scientifiques diverses qu'on peut y faire, et à accroître par là l'affluence des visiteurs dans la grande région des Causses, vous voudrez bien remplir, détacher et me renvoyer par la poste, l'engagement ci-contre. L'exécution ne vous en serait demandée qu'après une Assemblée générale préparatoire et si le montant des souscriptions promises parait le capital de 50.000 fr. nécessaire pour rendre accessible à tout le monde, sans aucun danger et très commodément, le gouffre et la rivière souterrains de Padirac.

Croyez, je vous prie, à mes plus distingués sentiments.

E. -A. MARTEL.

Nous souhaitons bonne chance à l'entreprise de M. Martel.

Tentative d'empoisonnement

Dans la nuit de dimanche à lundi, à la suite d'une violente scène de pugilat entre deux matrones d'une maison hospitalière de la rue B..., l'une d'elles a tenté de se suicider en avalant un verre de la liqueur de Van Swieten.

Les soins immédiats ont débarrassé la fille O... du poison qu'elle venait de prendre.

Le mois de juillet

Voici les prédictions de Mathieu de la Drôme sur le mois de juillet :

Brusque changement de température. Mauvais temps et plus particulièrement dans la région occidentale de l'Europe et la région méridionale de la France.

Retour des chaleurs à la nouvelle lune, qui commencera le 10 et finira le 17. Orages épars, accompagnés de grêle, notamment dans le Limousin, le Périgord, l'Angoumois, le Poitou, la Saintonge et l'Annis, ainsi que dans le Béarn et la Bigorre. Grêle à appréhender en Auvergne, dans le Bourbonnais, le Charolais et en Alsace. Mers généralement calmes.

Période ayant une grande analogie avec la précédente au premier quartier de la lune, qui commencera le 17 et finira le 24. Température plus particulièrement lourde sur le plateau de l'Orléanais, au centre et au sud du Bassin de la Loire, de la Seine et dans la région de l'Est.

Accablante au nord, au centre et au sud du bassin de la Garonne.

Chaleur excessive à la pleine lune, qui commencera le 24 et finira le 1^{er} août. Température peu supportable dans le contrefort de la chaîne des Alpes et dans les départements du centre.

Figeac

M. Mage, juge suppléant au tribunal de Figeac est nommé juge au même tribunal, en remplacement de M. Séverin, appelé à Montluçon.

Toutes nos félicitations.

Livernon

M. Pierre Singlard, maçon, vient d'obtenir la médaille coloniale (Tunisie).

Gourdon

Il y a quelque temps, nous signalions les ravages causés par les loups dans la bergerie de M. Véry, à Loupiac.

Maintenant, c'est aux portes de notre ville, à Notre-Dame-des-Neiges, que ces animaux signalent leur présence, en faisant des victimes dans le troupeau de M. Prady.

L'autorité administrative finira-t-elle par comprendre qu'il conviendrait de s'émouvoir de cette situation et de provoquer une chasse-battue ?

Mauroux

A cause de la pluie la foire a été très médiocre. Peu de bœuf.

Affaires presque nulles sur les animaux.

La volaille était à bon marché.

Les lapins se vendaient 25 cent. la livre.

Les œufs 40 cent. la douzaine.

La betterave de 10 à 20 cent. les 100 pieds.

Très mauvaise foire.

* * *

On signale des orages avec des trombes d'eau dans les communes de St-Matré, Le Boulvé, Grézels, Prayssac.

Puy-l'Evêque, Martignac, Duravel et plusieurs autres communes où la grêle et la ravine ont causé de grands dommages.

Touzac a souffert en partie de la grêle de mardi.

Guérison de la Surdité

DES MALADIES DE LA GORGE ET DU NEZ
Livourne (Italie), le 8 juillet 1896.

Un événement inattendu (on pourrait presque dire un phénomène) vient de se produire ici et défraye toutes les conversations. Il s'agit d'un honorable négociant de notre ville, M. Francesco Laget (via del Leone 19), qui, atteint depuis de longues années, d'une triple maladie des oreilles, du nez et de la gorge, a été radicalement guéri après avoir subi pendant quelques jours le traitement de l'Institut Drouet.

Surdité absolue, laryngite chronique, affection nasale des plus anciennes, rien ne manquait, et on peut dire que cette cure est une des plus belles que pourra publier le « *Journal de la Surdité* », qui traite en même temps des maladies de la gorge et du nez et relate les centaines de guérisons opérées par l'Institut Drouet.

C'est, du reste, en lisant cet organe médical, que la direction, 112, Boulevard Rochechouart, à Paris, envoie gratuitement à tous ceux qui en font la demande, que M. Laget connut le traitement guérisseur, et c'est ainsi qu'il apprit que, pour soigner et guérir ces affections, il n'était plus nécessaire de se déplacer et de subir de douloureuses opérations.

Pour aider, dans la mesure du possible, à l'œuvre qu'accomplit l'Institut Drouet, M. Laget désire que le fait soit connu du public, et il autorise les personnes incrédules à s'informer auprès de son père, qui habite à Marseille, rue du Poirier, numéro 4.

FAITS DIVERS

La soif

Voici les journées de chaleur et de soif. « A boire ! à boire ! » Il semblerait que lorsque nous nous mettons à table et que nous voyons les aliments même les plus appétissants, une voix sort de notre estomac et nous crie : « A boire ! à boire ! » Si bien qu'au lieu de manger et de réparer ainsi nos forces, il arrive souvent que nous buvons outre mesure et nous affaiblissions davantage.

C'est ainsi que l'été fait que chacun de nous est amené à réfléchir à cette question : dans quelle mesure doit-on boire en mangeant ?

Un médecin qui n'aimait pas les longues théories, généralement peu comprises, et préférerait les leçons les plus simples de l'expérience, répondait toujours à ceux qui lui posaient cette question : « Voyez les animaux, qui sont des sages et n'ont presque jamais de maux d'estomac ; voyez comme ils agissent. A l'état libre, ils ne boivent jamais qu'un certain temps après les repas, quand leur digestion stomacale est achevée. Faites comme eux, vous ignorerez les tourments de la dyspepsie ! »

Sans être aussi radical que ce médecin, car il serait difficile, surtout par nos journées chaudes, de proscrire la boisson de la table et de ne la servir qu'après les repas, on doit en modérer l'usage. Boire beaucoup à table, c'est chercher la

dyspepsie. Les innombrables maladies d'estomac qui sévissent aujourd'hui n'ont pas d'autre cause.

Et cela est facile à comprendre. Comment notre organisme peut-il prendre ce qu'il y a de bon, ce qui lui convient dans les aliments que nous mangeons ? En leur faisant subir une préparation mécanique et chimique, dont les diverses phases occupent trois digestions : la première dans la bouche, la seconde dans l'estomac, la troisième dans les intestins.

La plus importante de ces digestions se fait dans l'estomac, où la masse alimentaire est soumise à l'action chimique du suc spécial sécrété par les parois de l'organe, et aussi à l'action mécanique de ces parois qui, en se contractant, assurent le mélange nécessaire.

Au moment où se fait cette double opération, noyées dans un liquide, le suc est délayé et perd sa force chimique ; de plus, les parois sont dilatées et perdent également leur force mécanique.

D'où la digestion incomplète et tous les maux qui suivent. Pour le comprendre il n'y a pas besoin d'être grand clerc ni d'avoir pris ses grades dans les écoles de médecine.

Aussi, la plus élémentaire sagesse recommanderait-elle, par ces journées de chaleur, de ne pas céder à la tentation de la soif et de boire peu en mangeant. Combien ? nous demandera-t-on. L'hygiène permet par repas la valeur d'une demi-bouteille pour les grandes personnes, d'un quart pour les enfants. Obsérez à cette prescription c'est prendre un brevet de santé.

AGRICULTURE

La meilleure plante fourragère

Découverte à l'état sauvage, il y a quelques années, dans les monts Karpathes (Hongrie-Nord), par M. Wagner, qui avait remarqué avec étonnement sa fraîcheur, au milieu d'immenses plaines désolées par une intense sécheresse, cette plante, après des soins et une sélection judicieuse, a été transformée au point de devenir un des plus riches fourrages connus. On en opère le semis en mai-juin.

Son abondante production, sans fumier, dans les sols maigres et arides, est due à l'absorption directe de l'azote atmosphérique. Ses racines descendent à plusieurs mètres dans les couches inférieures, où elles utilisent le chlore, la potasse, l'acide phosphorique qu'elles y trouvent. Cette plante, au bout de deux ans, ne nécessite d'autres frais, d'autre main-d'œuvre que celle, tout à la fois avantageuse et lucrative, de récolter en 4 coupes successives, pendant 50 ans et plus, si on le désire, un fourrage dépassant tous les autres comme valeur nutritive. Il contient, en effet, 30 0/0 de matières protéiques à l'analyse alors que les meilleures luzernes n'en renferment que 15 0/0.

Les terres les plus ingrates, dans lesquelles aucune autre plante ne peut végéter, suffisent au Lathyrus-Landes, bruyères, dunes sablonneuses, tout lui plaît. Il n'y a que les terrains humides dans lesquelles le Lathyrus ne réussit pas. Les racines descendent perpendiculairement dans le sol. Si elles trouvent le roc, elles suivent les interstices des rochers. J'en ai en ce moment qui ressortent au bas d'une colline de 8 mètres de hauteur.

Voici comment on doit s'y prendre pour en semer les graines. Dans un coin de jardin, dans un sol bien meublé, passé à la claie si on le peut, on enlève une surface de 0 m. 10 cent. de terre, on répand la graine uniformément en lignes espacées de 40 cent., puis on rejette doucement l'humus végétal et on arrose copieusement, pendant 3 à 4 jours, à la pompe d'arrosage. Fin octobre, on enlève avec précaution les jeunes tiges et on met en place, à 0 m. 60 cent. de distance en tous sens. Ne mettre ni fumiers frais, ni engrais azotés, mais des superphosphates ou des nitrates.

Il est bon, avant de planter, de couper légèrement l'extrémité des racines avec un instrument bien tranchant. On récolte à la faux, chaque fois que le fourrage atteint 30 centimètres.

Le Lathyrus ne craint ni la gelée, ni la sécheresse. Il est précieux en ce sens qu'il est très précoce et que l'on commence à l'utiliser aux premiers jours de printemps.

Quand les plants sont en pleine valeur, chaque pied possède de 60 à 75 tiges agglomérées au-dessus du collet. Les racines plongeant dans le sol, on l'utilise pour protéger les talus, en raison de l'enchevêtrement souterrain, et empêcher les éboulements.

Les gens compétents estiment que cette plante est, en agriculture, pour la nourriture des animaux, un événement aussi considérable qu'en son temps l'apparition de la pomme de terre pour la nourriture de l'homme.

Le lait augmente de 20 0/0 chez les vaches qui en sont nourries et la qualité en crème devient supérieure. Les bêtes à cornes, les chevaux, les porcs, les montons, les chèvres, les lapins, la dévorent avec avidité et profit. Elle se sèche facilement et elle est d'une grande ressource pour l'hiver.

Les chasseurs aussi savent apprécier ce fourrage pour la conservation du gibier. Il forme un enlacement spécial très curieux. Ses dessous fournissent, au gibier, des remises à l'abri des oiseaux de proie.

Les braconniers ne peuvent pénétrer dans ce massif compact si extraordinaire : il leur est impossible d'y traîner leurs filets. Les perdrix et faisans y trouvent, en abondance, une graine qu'ils aiment beaucoup et très azotée.

Les apiculteurs sont heureux de s'enrichir floraison. Les fleurs en sont d'un rose pâle dans le genre de celles des pois de senteur. Les abeilles envahissent les plantations et y trouvent une ample moisson de nectar. Il en résulte un miel abondant et très fin.

Les résultats que j'ai obtenus dans des terrains

de nature différente ont dépassé toutes mes espérances. Une fois connu, le Lathyrus remplacera avec un immense avantage les trèfles et les luzernes qui demandent constamment de l'engrais et nécessitent des dépenses continuelles d'ensemencement. On sème, on plante le Lathyrus et en voilà pour la vie d'un homme.

Pour être agréable à vos lecteurs qui s'adonnent à la culture et ont des animaux à nourrir, je distrairai de mes semences quelques kilogrammes de graines ; qu'ils ne craignent pas de m'écire. Je serai heureux de leur être agréable et utile.

H. FORTUNÉ,

Membre de la Société des Agriculteurs de France, à Trie-Château (Oise).

Bourse de Paris

Cours du 9 Juillet 1896

RENTES

3 0/0.....	compt. ex-c.	101 60
3 0/0 amortissable.....	compt.	100 50
4 1/2 0/0.....	compt.	105 50

A LA BOURSE D'OR



H. FABRE



10, RUE DE LA MAIRIE, 10

CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION

D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE

Dorure et Gravure sur Métaux

LUNETTERIE & OPTIQUE

ELECTRICITE

Achat de Matières Or, Argent et Platine

Travaux soignés. — Prix modérés

On demande un apprenti

A LOUER

Dans une jolie maison, un appartement bien composé.

S'adresser : 25, rue du Lycée, 25.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

ETUDE

de M^e COSTES, notaire à Cahors, boulevard Gambetta, numéro 85.

VENTE VOLONTAIRE

D'Immeubles

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le *Samedi 25 Juillet 1896*, à 2 heures du soir, en l'étude de M^e COSTES, notaire à Cahors, boulevard Gambetta, numéro 85, il sera procédé par le ministère dudit M^e Costes, à la requête de M. François Cangardel, bibliothécaire, demeurant à Cahors, à la vente aux enchères publiques de :

1^o Une Maison, située à Cahors, rue des Elus numéro 1, où se trouve son entrée principale. Elle comprend cave, rez-de-chaussée, premier et second étages ;

2^o Un grand Magasin ayant son entrée et sa façade sur la rue de la Liberté, avec cour contiguë ;

3^o Une autre Maison située à Cahors, rue des Elus, numéro 5, composée d'un Rez-de-chaussée, Chai, Cour, Buanderie, Petite remise, Premier étage, Second étage.

Tous ces immeubles sont la propriété de M. François Cangardel, avocat et bibliothécaire, et sont susceptibles d'un revenu annuel de deux mille vingt francs.

Le cahier des charges, dressé par M^e COSTES, est déposé en son étude où on peut en prendre connaissance tous les jours de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures du soir.

Mise à prix : 15,000 fr.

Les enchères seront de cent francs chacune.

Les frais sont en sus des charges.

Les immeubles pourront être visités tous les jours de 4 à 5 heures du soir.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Pèlerinage à Rocamadour

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

A l'occasion du Pèlerinage de Rocamadour (Lot), il est délivré, chaque année, du 1er mai au 31 octobre inclus, des BILLETS Aller et Retour de toutes classes pour Rocamadour, avec réduction de 40 0/0 en 1re classe, de 35 0/0 en 2e classe et de 30 0/0 en 3e classe sur le double des prix des billets simples :

Aux gares distantes de Rocamadour de 250 kilomètres au plus.

Les BILLETS de Pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains poste et express; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

EXCURSIONS EN AUVERGNE et dans le Limousin

Avec arrêts facultatif à toutes les gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre du 1er Juin au 30 Septembre des billets d'Excursion en Auvergne et dans le Limousin valables pendant 30 jours, au départ des gares désignées ci-dessous, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, aux prix réduits ci-après et comprenant les itinéraires A, B et C, déterminés comme suit :

ITINÉRAIRE A

L'itinéraire A comprend :

1° Le parcours circulaire ci-après défini :

Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (bains de Néris), Evaux (bains d'Evaux), Eygurande, Laqueuille (bains du Mont-Dore et de La Bourboule), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Ussel, Limoges (par Tulle, Brive et St-Yrieix, ou par Eymoutiers), Vierzon.

2° Le parcours aller et retour entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.

Le point de contact avec le circuit est Vierzon pour les points de départ Paris, Orléans, Blois, Tours, Le Mans, Angers, Nantes; St-Sulpice-Launier pour le point de départ Poitiers, Limoges-Bénédictins pour le point de départ Angoulême; Brive pour les points de départ Périgueux, Bordeaux, Agen, Montauban et Toulouse.

ITINÉRAIRE B

L'itinéraire B comprend :

1° Le parcours aller et retour du point de départ à Vierzon;

2° Le parcours circulaire ci-après défini :

Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (bains de Néris), Evaux (bains d'Evaux), Eygurande, Laqueuille (bains de la Bourboule et du Mont-Dore), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges (par Saint-Yrieix ou par Uzerche), Vierzon.

ITINÉRAIRE C

L'itinéraire C comprend :

1° Le parcours circulaire ci-après défini :

Limoges-Bénédictins, Meymac, Eygurande, Laqueuille (bains de la Bourboule et du Mont-Dore), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges (par Saint-Yrieix ou par Uzerche);

2° Le parcours aller et retour, entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.

Le point de contact avec le circuit ci-dessus est Limoges-Bénédictins, pour les points de départ Poitiers et Angoulême; Brive, pour les points de départ Bordeaux et Périgueux; Capd-nac, pour les points de départ Agen, Montauban et Toulouse.

PRIX DES BILLETS

Table with 4 columns: GARES de départ, ITINÉRAIRE A (1re cl., 2e cl.), ITINÉRAIRE B (1re cl., 2e cl.), ITINÉRAIRE C (1re cl., 2e cl.). Rows include Paris, Orléans, Blois, Tours, Le Mans, Angers, Nantes, Poitiers, Angoulême, Périgueux, Bordeaux, Agen, Montauban, Toulouse.

La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période d'un supplément égal à 10 % du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une autre station du réseau située sur l'itinéraire des billets de voyage circulaires ci-dessus, ou inversement, des billets aller et retour de 1re et 2e classe, aux prix du tarif G. V. n° 2.

On délivre des billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS ESSENTIEL. — Les prix ci-dessus ne comprennent pas le parcours de terre dans les services de correspondance avec le chemin de fer.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des BILLETS d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1er itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1re classe 163 fr. 50 — 2e classe 122 fr. 50.

— Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1re et 2e classe rédoit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces BILLETS doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

La Nouvelle Revue

18, Boulevard Montmartre, Paris.

Directrice : Madame Juliette ADA

PARAIT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Table with 3 columns: PRIS DE l'abonnement, 12 mois, 6 mois, 3 mois. Rows: Paris et Seine, Départements, Etranger.

On s'abonne sans frais : dans les Bureaux de poste, les agences du Crédit Lyonnais et celles de la Société générale de France et de l'Etranger.

Journal de la Santé

REVUE D'HYGIÈNE ET DE MÉDECINE POPULAIRE

CRÉÉE EN 1884

PARAIT TOUS LES DIMANCHES EN 32 PAGES avec gravures dans le texte.

Consultations gratuites par la voie du Journal par d'éminents spécialistes.

PRIME GRATUITE : Dictionnaire de l'Homme sain et de l'Homme malade, par le Dr J. Rossi, Encyclopédie complète d'Hygiène et de Médecine populaire. Cette prime vaut 8 francs. ABONNEMENTS : UN AN, 6 fr.; UNION POSTALE, 8 francs. (Ajouter 1 fr. pour l'affranchissement de la Prime.) BUREAUX : 5, Bd Montmartre, Paris (Téléphone).

LA Grande Encyclopédie

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM. :

BERTHELOT, sénateur, membre de l'Institut. H. LAURENT, examinateur à l'Ecole polytechnique. H. DEBENBOURG, prof à l'Ecole des langues orientales. E. LEVASSEUR, de l'Institut, prof au Collège de France. A. GIRY, professeur à l'Ecole des chartes. H. MARION, professeur à la Sorbonne. GLASSON, de l'Institut, prof à la Faculté de droit. E. MUNTZ, de l'Institut, conservateur de l'Ecole des beaux-arts. D. L. HAHN, bibliothécaire de la Faculté de médecine. A. WALTZ, prof à la Faculté des lettres de Bordeaux. C.-A. LAISANT, docteur en sciences mathématiques.

LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE, dont les articles sont rédigés et signés par plus de 500 collaborateurs — tous éminents spécialistes, — est le seul ouvrage français de cette nature justifiant son titre.

Elle formera environ 38 volumes gr. in-8° colombier de 1200 pages, qui se publient par livraisons de 48 pages paraissant le jeudi de chaque semaine.

Broché : 600 fr. Relié : 750 fr. Payables : 10 fr. par mois ou 500 fr. comptant. Payables : 15 fr. par mois ou 650 fr. comptant.

H. LAMIRAULT et Cie, 61, rue de Rennes, Paris

L'ESPÉRANCE

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE, LES ACCIDENTS ET LA GRÈLE

Fondée en 1887

Capital : 3 millions 200,000 francs

Siège administratif : 10, rue Saint-Augustin, 10, PARIS

Situation de la Compagnie au 31 décembre 1895 :

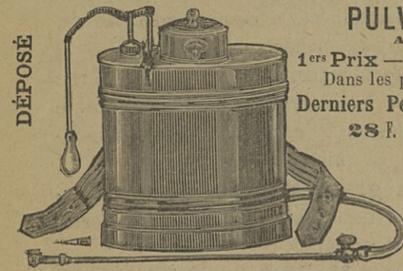
Table with 2 columns: Item, Amount. Rows: Capital social, Réserves, Primes à terme, TOTAL.

Sinistres payés depuis l'origine : 6,142,607 fr. Fortes commissions. — Bonnes références exigées. — Adresser les demandes à la Direction Générale de Paris, ou à M. DE VERTON, inspecteur de la Compagnie, poste restante, à Toulouse.

Beaulieu (Corrèze), pays adm., vie bon marché, belle MAISON, beau JARDIN, 46 ares, 30,000 fr., a coûté 55,000 fr. Occasion pour se retirer des affaires ou prendre sa retraite. Ecrire à M. de Masclary, à Tours.

IMPUISSANCE de l'homme, stérilité de la femme. Pilules, effet immédiat sans nuire à la santé, 4 fr. Dépôt unique: Spitaëls, ph. à Lille. Envoi discret. Même pharmacie, Pilules contre les pertes d'urine au lit à tout âge, 5 fr.

GUERISON Certaine et Radicale de toutes les AFFECTIONS de la PEAU. Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupus, etc., etc. MÊME DES Plaies/Ulcères variqueux dits incurables.



PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé

1ers Prix — Hors Concours — Médailles d'Or Dans les principaux Centres viticoles de France Derniers Perfectionnements. Appareil garanti 28 P. CUIVRE JAUNE — 32 P. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

GRANDE MARQUE NATIONALE

CLÉMENT

LA MARQUE LA PLUS CONNUE DU MONDE ENTIER



Clement

La plus réputée — La meilleur marché

Table with 2 columns: Bicyclette de luxe 500 fr. pneumatique DUNLOP, Bicyclette de luxe p' dames 575 fr. pneumatique DUNLOP. Rows: id n° 1, id n° 2.

Toutes les roues des machines CLÉMENT sont montées avec les nouveaux rayons tangents incassables renforcés aux deux bouts.

Demandez le catalogue à M. Jean LARRIVE, agent général, A CAHORS.

DES AGENTS SÉRIEUX SONT ACCEPTÉS DANS TOUS LES CANTONS DU LOT.

PIANOS MUSIQUE & ORGUES

Ancienne Maison TRUFFIER, fondée en 1852

Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues

SUCCESSEUR

2, Rue Taillefer et place Francheville, 40, Périgueux

LOCATION depuis 8 fr. par mois à l'année

PIANOS ENTIÈREMENT NEUFS

Rendus franco chez le client. Accord gratuit

Vente, Location, Échange, Accords, Réparations

Pour tous renseignements, s'adresser chez M. VIGOUROUX,

Organiste de la Cathédrale et professeur de piano, Rue Clément-Marot, CAHORS

Vignes Américaines

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT

PAR MILLIONS de plants à la vente

en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long 0,006 millimètres au petit bout.

Gamay x Couderc, Aramon x Rupestris Ganzin, Mourvèdre x Rupestris, Bourisquou x Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.

Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Evêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

Vient de paraître :

Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines. Prix : 3 fr. (franco poste).

4me édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur et principaux Libraires.

Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, M. Victor COMBES, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Evêque (Lot).